



Extrait du Union des Forces de Progrès

<http://fr.ufpweb.org/spip.php?article101>

Présidentielle 2007

Proclamation des résultats provisaires du 1er tour de la présidentielle

- Z - Archives - Présidentielle 2007 -



Date de mise en ligne : mardi 13 mars 2007

Union des Forces de Progrès

Le ministre de l'intérieur, des postes et télécommunications, Mohamed Ahmed Ould Mohamed Lemine a fait lundi une déclaration dans laquelle il a proclamé les résultats du premier tour de l'élection présidentielle de dimanche. Voici cette déclaration :

"Conformément aux engagements du Conseil militaire pour la justice et la démocratie d'organiser des élections présidentielles pluralistes libres, honnêtes et transparentes, et à l'application du décret portant convocation du collège électoral pour élire le président de la république, des élections présidentielles se sont déroulées le dimanche 11 mars 2007 sur l'ensemble du territoire national dans d'excellentes conditions.

A l'issue du premier tour des élections et sur la base des procès-verbaux des commissions de recensement des votes au niveau des moughataa, j'ai l'honneur de proclamer les résultats globaux provisoires du premier tour, conformément aux indications suivantes : Nombre d'inscrits : 1134774 Nombre de votants : 795083 Nombre de bulletins nuls : 50708, soit 6,37% Nombre de votes blancs : 3309, soit 0,41% Nombre de suffrages exprimés : 741066 Taux de participation : 70,07% En respectant l'ordre des candidats sur la liste établie par le Conseil constitutionnel, la répartition des suffrages exprimés entre eux est la suivante : 1 - Zein Ould Zeidane : 113194 voix, soit 15,27% 2 - Sidi Mohamed Ould Cheikh Abdellahi : 183743 voix, soit 24,79% 3 - Moulaye El Hacem Ould Jeid : 2536 voix, soit 0,34% 4 - Mohamed Ould Mouloud : 30265 voix, soit 4,08% 5 - Dehane Ould Ahmed Mahmoud : 15316 voix, soit 2,07% 6 - Ahmed Ould Daddah : 153242 voix, soit 20,68% 7 - Mohamed Ahmed Ould Babahmed Ould Salihi : 2789 voix, soit 0,38% 8 - Mohamed khouna Ould Haidalla : 12807 voix, soit 1,73% 9 - Isselmou Ould El Moustapha : 1790 voix, soit 0,24% 10 - Mohamed Ould Cheikhna : 14265 voix, soit 1,92% 11 - Messaoud Ould Boulkheir : 72611 voix, soit 9,80% 12 - Saleh Ould Mohamedou Ould Hanenna : 56718 voix, soit 7,65% 13 - Mohamed Ould Mohamed El Moctar Ould Towmi : 1470 voix, soit 0,20% 14 - Ba Mamadou Alassane : 4078 voix, soit 0,55% 15 - Rajel dit Rachid Mustapha : 1976 voix, soit 0,27% 16 - Mohamedou Ould Ghoulam Ould Sidati : 653 voix, soit 0,09% 17 - Sidi Ould Isselmou Ould Mohamed Dahid : 1804 voix, soit 0,24% 18 - Ethmane Ould Cheikh Ahmed Ebilmaali : 10874 voix, soit 1,47% 19 - Ibrahima Moctar Sarr : 58818 voix, soit 7,94% 20 - Chbih Ould Cheikh Malainine : 2117 voix, soit 0,29%.

Au vu de ces résultats, aucun des candidats n'ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour et conformément à l'article 26 nouveau de la Constitution, un deuxième tour sera organisé le dimanche 25 mars 2007 entre les deux candidats qui ont obtenu les plus grands nombres des suffrages exprimés, en l'occurrence MM. Sidi Mohamed Ould Cheikh Abdellahi et Ahmed Ould Daddah.

Le ministère rendra public, sans délai, conformément aux textes en vigueur, un communiqué de presse qui tient lieu des résultats provisoires des élections détaillés suivant les moughataa.

En application des textes en vigueur, ces résultats seront transmis, sans délai, au Conseil constitutionnel qui proclamera les résultats définitifs, après examen des réclamations éventuelles".

AMI